



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 octobre 2003

**Réalisation par l'OPAC de 6 logements sociaux Route d'Aiffres -
Cession à l'OPAC de la parcelle cadastrée section LH n°36**

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard NEBAS donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN

Urbanisme & Affaires Immobilières**Réalisation par l'OPAC de 6 logements sociaux Route d'Aiffres -
Cession à l'OPAC de la parcelle cadastrée section LH n°36**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

L'OPAC Sud Deux-Sèvres va réaliser une opération de construction de 6 logements sociaux, route d'Aiffres sur un terrain appartenant à la Ville de Niort cadastré section LH n° 36

La réalisation de cette opération nécessite la création d'une voie de desserte qui sera réalisée par la Ville, l'OPAC assurant la viabilité interne de l'opération.

Le terrain d'assiette de l'opération sera cédé à l'OPAC par la Ville de Niort sur la base de son prix d'acquisition soit 18 751 €.

Par ailleurs, la Ville de NIORT versera une subvention à l'OPAC pour la réalisation de cette opération d'un montant de 81 751 €, étant entendu que cette somme sera réévaluée en fonction de l'obtention d'une subvention de l'Etat si celle-ci était acquise et que l'arrêt définitif du montant de la subvention devra faire l'objet d'une nouvelle délibération du Conseil Municipal.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession à l'OPAC de la parcelle cadastrée section LH n° 36 sur la base du prix d'acquisition par la Ville soit 18 751 € ;
- approuver le principe du versement d'une subvention pour cette opération à hauteur de 81 751 € sachant que le montant définitif devra faire l'objet d'une nouvelle délibération du Conseil Municipal ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais de bornage et de notaire seront la charge de la Ville de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER